



N°2023-42

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE TASSIN LA DEMI-LUNE

Séance du 14 décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatorze du mois de décembre à dix-neuf heures, se sont réunis en salle du rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, les membres du Conseil d'administratif du CCAS de Tassin la Demi-Lune, sous la présidence de Monsieur Pascal CHARMOT, Président du CCAS de Tassin la Demi-Lune.

Date de la convocation : le 08 décembre 2023

Nombre de conseillers en exercice :	13
Nombre de votants :	13

Nombre d'administrateurs présent(s) :

ACQUAVIVA Caroline, BLANCHIN Jacques, BOUVIER Ghislaine, CHARMOT Pascal, DU VERGER Laurence, BEAL Roselyne, BRUYERE Renée.

Nombre d'administrateurs absent(s) avec pouvoir : 6 (HACHANI Yohann donne pouvoir à CHARMOT Pascal, JANNIN Pierrick donne pouvoir à BOUVIER Ghislaine ; DANIEL Marie-Hélène donne pouvoir à BRUYERE Renée ; DE LAVISON BERNARD Corinne donne pouvoir ACQUAVIVA Caroline ; DUPONT Christel donne pouvoir à BEAL Roselyne ; WIATR Miriam donne pouvoir à BLANCHIN Jacques).

Nombre d'administrateurs absent(s) sans pouvoir : 0

Le secrétariat a été assuré par : BLANCHIN Jacques

Objet : Tableau des effectifs des emplois permanents au 1^{er} janvier 2024

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pouvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents contractuels.

069266910157-20231221-D2023-42-DE
Date de réception préfecture : 21/12/2023

Vu la délibération n°2022-27 du 15 décembre 2022 du Conseil d'Administration du CCAS de Tassin La Demi-Lune actualisant le tableau des effectifs des emplois permanents à compter du 1^{er} janvier 2023 ;

Considérant les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement ;

Considérant que ces emplois doivent être pourvus par des fonctionnaires et que par dérogation, ils peuvent être pourvus par des agents contractuels :

- En cas de recherche infructueuse de candidats statutaires. Dans ce cadre, le contrat ne peut être conclu qu'à durée déterminée pour une durée ne pouvant excéder un an : cette durée peut être prolongée, dans la limite d'une durée totale de deux ans, si la procédure de recrutement d'un fonctionnaire n'a pu aboutir au terme de la première année.
- Pour les besoins des services ou si la nature des fonctions le justifie et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté dans les conditions prévues par la présente loi. Les contrats sont d'une durée maximale de 3 ans, renouvelable dans la limite totale de 6 ans. Au-delà, si ces contrats sont reconduits, ils ne peuvent l'être que par décision expresse et pour une durée indéterminée ;

Considérant que l'accès aux emplois permanents de la fonction publique susceptibles d'être occupés par des agents contractuels est organisé, dans le respect du principe d'égal accès aux emplois publics, selon une procédure de recrutement dont les modalités sont fixées par le décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 ;

Considérant qu'en cas de recours à un agent contractuel, le niveau de recrutement et de rémunération sera proposé dans le respect des dispositions prévues par les cadres d'emplois concernés ;

Considérant la nécessité d'actualiser annuellement le tableau des effectifs des emplois permanents du CCAS de Tassin la Demi-Lune ;

Compte-tenu des observations ;

Le Conseil d'Administration :

- 1) **APPROUVE** le tableau des effectifs des emplois permanents de la collectivité ci-annexé à compter du 1^{er} janvier 2024.
- 2) **PRECISE** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois sont prévus et inscrits au budget au chapitre 012.

Après en avoir délibéré : **à l'unanimité**

Fait et délibéré en séance le : 14 décembre 2023

Accusé de réception en préfecture 069-266910157-20231221-D2023-42-DE Date de réception préfecture : 21/12/2023
--

Certifié exécutoire par :

- Transmission en préfecture du Rhône le : **21 DEC. 2023**
- Mise en ligne sur le site Internet de la Commune de Tassin la Demi-Lune le : **21 DEC. 2023**

Pascal CHARMOT
Président du CCAS de Tassin la Demi-Lune



The stamp is circular and contains the following text: "MAYE COMMUNAL D'ALLIANCE", "HOTEL DE VILLE", "Place Pérégut", "TASSIN LA DEMI LUNE", and "FRANCE" with a star at the bottom. The signature "Pascal Charmot" is written in blue ink across the stamp.

Jacques BLANCHIN
Secrétaire de séance

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux dans les mêmes conditions de délai.

Accusé de réception en préfecture
069-266910157-20231221-D2023-42-DE
Date de réception préfecture : 21/12/2023

République Française – Département du Rhône
Toute correspondance doit être adressée à : Monsieur le Maire – Ville de Tassin la Demi-Lune – Hôtel de ville
Place Hippolyte Pérégut - BP 58 – 69812 TASSIN CEDEX
Tél. 04 72 59 22 11 – Fax. 04 72 59 22 46



**CCAS DE
TASSIN LA DEMI-LUNE**

TABLEAU DES EFFECTIFS

1er janvier 2024

Accusé de réception en préfecture
069-266910157-20231221-D2023-42-DE
Date de réception préfecture : 21/12/2023

ETAT DU PERSONNEL
FILIERE ADMINISTRATIVE

<i>CATÉGORIE A</i>	tableau des effectifs au 01/01/2024
EMPLOIS FONCTIONNELS	1
Emploi fonctionnel Directeur général des services 10 à 20 000 habitants	1
Total des postes pourvus :	0
Total des postes vacants :	1
CADRE D'EMPLOI DES ATTACHÉS TERRITORIAUX	3
Attaché principal	0
Attaché	2
Total des postes pourvus :	3
Total des postes vacants :	0
<i>CATÉGORIE B</i>	
CADRE D'EMPLOI DES RÉDACTEURS TERRITORIAUX	3
Rédacteur principal 1e classe	0
Rédacteur principal 2e classe	0
Rédacteur	1
Total des postes pourvus :	1
Total des postes vacants :	2
<i>CATÉGORIE C</i>	
CADRE D'EMPLOI DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX	9
Adjoint administratif principal de 1e classe	2
Adjoint administratif principal de 2e classe	4
Adjoint administratif territorial	0
Total des postes pourvus :	6
Total des postes vacants :	3
Total des postes ouverts	16
Total des postes pourvus	10
Total des postes vacants	6

Accusé de réception en préfecture
069-266910157-20231221-D2023-42-DE
Date de réception préfecture : 21/12/2023

ETAT DU PERSONNEL
FILIERE TECHNIQUE

<i>CATÉGORIE C</i>	tableau des effectifs au 01/01/2024
CADRE D'EMPLOIS DES ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	10
Adjoint technique principal de 1ère classe	1
Adjoint technique principal de 2ème classe	2
Adjoint technique territorial	6
Total des postes pourvus :	9
Total des postes vacants :	1
Total des postes ouverts	10
Total des postes pourvus	9
Total des postes vacants	1

Accusé de réception en préfecture
069-266910157-20231221-D2023-42-DE
Date de réception préfecture : 21/12/2023

ETAT DU PERSONNEL
FILIERE MEDICO-SOCIALE

CATÉGORIE A	tableau des effectifs au 01/01/2024
CADRE D'EMPLOIS DES PUERICULTRICES TERRITORIALES	1
Puéricultrice hors classe	1
Puéricultrice de classe supérieure	0
Puéricultrice de classe normale	0
Total des postes pourvus :	1
Total des postes vacants :	0
CADRE D'EMPLOIS DES ASSISTANTS SOCIO-EDUCATIFS TERRITORIAUX	5
Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	0
Assistant socio-éducatif	4
Total des postes pourvus :	4
Total des postes vacants :	1
CADRE D'EMPLOIS DES EDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS TERRITORIAUX	7
Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	0
Educateur de jeunes enfants	6
Total des postes pourvus :	7
Total des postes vacants :	0
CATÉGORIE B	
CADRE D'EMPLOIS DES AUXILIAIRES DE PUERICULTURE TERRITORIAUX	15
Auxiliaire de puériculture classe supérieure	2
Auxiliaire de puériculture classe normale	9
Total des postes pourvus :	11
Total des postes vacants :	4
CADRE D'EMPLOIS DES AIDES SOIGNANTS TERRITORIAUX	1
Aide-soignant classe supérieure	0
Aide-soignant classe normale	0
Total des postes pourvus :	0
Total des postes vacants :	1
CATÉGORIE C	
CADRE D'EMPLOIS DES AGENTS SOCIAUX TERRITORIAUX	15
Agent social principal de 1ère classe	2
Agent social principal de 2ème classe	3
Agent social territorial	6
Total des postes pourvus :	11
Total des postes vacants :	4
Total des postes ouverts	44
Total des postes pourvus	34
Total des postes vacants	10

Accusé de réception en préfecture
069-266910157-20231221-D2023-42-DE
Date de réception préfecture : 21/12/2023